

# Cours de psychométrie

## Les objectifs de module :

Deux grands objectifs que vise l'enseignement de la psychométrie à atteindre :

**Le savoir :** comprendre et connaître l'histoire de la psychométrie et comment que la psychométrie à donner un aspect scientifique pour la psychologie grâce aux différents instruments de mesure et connaître plusieurs instruments et leurs utilité dans des différents domaine de la psychologie ainsi juger la qualité psychométrique de c'est instrument. définir correctement la notion de tests en psychométrie et énumérer les principales caractéristiques d'un tests en psychométrie.

**Le savoir-faire :** connaître les principes généraux guidant à l'élaboration d'un test et effectuer les étapes de la construction d'un test (instrument de mesure), ainsi émettre une affirmation (jugement) claire quant à la sensibilité, fidélité et validité et l'utilité d'un instrument de mesure (test)

**Cour1:**

# **Définition et objectifs de la Psychométrie**

## **1. Définition de la mesure:**

**Mesurer** : Déterminer, évaluer avec un instrument de mesure, le volume, la superficie, la quantité de quelque chose : Mesurer la longueur d'un mur. Mesurer une table avec un mètre. Mesurer des angles en degrés

**(Larousse .Fr)**

Selon Larousse la mesure est une évaluation d'une grandeur par comparaison avec une autre de la même espèce prise pour unité ; grandeur quantité ainsi déterminée.

**(Larousse, 2008, p 266)**

- **La mesure** est une notion (processus) complexe qui concerne des caractéristiques d'un objet ou d'une personne (la taille, la tension, l'intelligence, la température corporelle, etc.). De façon générale mesurer **c'est attribuer des nombres aux objets, selon des règles déterminées**. Ces règles vont toujours avoir pour objet d'établir une correspondance entre certaines propriétés des nombres et certaines propriétés des objets.

**(Roulin, 2018, p10)**

## 2. Définition de la psychométrie:

Le terme « **psychométrie** » dérive du grec « **psyché** » (l'esprit) et « **metron** » (**mesure**), signifie littéralement :  
« **la mesure des traits psychologique** ».

le but d'une évaluation psychométrique est donc de mieux comprendre les aptitudes fondamentales d'une personne comme la personnalité, les motivations, le raisonnement ou bien l'intelligence émotionnelle (ou encore d'autres capacités cognitives et comportementales).

**la psychométrie** : La psychométrie concerne l'ensemble des principes à la base de la mesure en psychologie, ce terme est associé plus particulièrement à la pratique et la construction des tests.

Etymologiquement et historiquement, **la psychométrie concerne tout le champ des théories et des méthodes de la mesure en psychologie.**

La méthode des tests concerne plus spécifiquement quant à elle, **l'évaluation souvent quantitative, des caractéristiques psychologiques (aptitudes, processus, traits...)**. Elle permet de mettre en évidence l'existence et l'importance de **différences individuelles** relativement stables dans ce domaine. Aussi, ainsi que le souligne Pichot elle « est fille de la psychologie différentielle » (1997 ; p.6).

- Non directement observables, ces caractéristiques psychologiques sont des **construits hypothétiques** (**Qui est fondé sur une hypothèse, qui est du domaine de l'hypothèse**) qui vont être inférés à partir de comportements observables ; ce qui nécessite un certain nombre de vérifications rigoureuses, impliquant l'usage de techniques statistiques et la définition de règles méthodologiques guidant la création, le développement et l'application adéquate des instruments de mesure réalisés:  
**les tests**



### 3. Les objectifs de la psychométrie:

En psychologie, la notion de diagnostic est plus complexe et les examens psychométriques doivent permettre d'atteindre des objectifs:

- **Décrire** ce qu'il est pertinent de connaître du ou des sujets dans la situation traitée par le psychologue.
- **Comprendre** cette description dans son contexte.
- **Prévoir** les conséquences au niveau « écologique »
- **Conseiller** le ou les intéressés et participer à des décisions les concernant